



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 31 janvier 2017

### Bilan 2016 de l'accidentologie en Charente

**16 personnes ont perdu la vie sur les routes de Charente en 2016**, contre 21 en 2015 (-23,8%, - 5 décès) et 30 en 2011 (- 46,6 %, - 14).

Sur l'ensemble de l'année, les **accidents corporels ont été au nombre de 148** contre 163 en 2015 (- 9,2%, - 15) et 244 en 2011 (-39,3%, -96), **au cours desquels 212 personnes ont été blessées** contre 218 en 2015 (-2,7%, -6) et 295 en 2011 (-28,1 %, -83). Ces résultats sont les meilleurs atteints en Charente depuis 2009.

#### Répartition des usagers :

En 2016, la mortalité routière des piétons est en hausse (4 victimes âgées respectivement de 50, 55, 66 et 89 ans), alors que celle des usagers de motocyclette marque un recul (2 victimes contre 4).

La mortalité automobiliste -qui représente 62% des personnes tuées- est restée stable par rapport à 2015 (10 victimes dont 4 passagers contre 11) mais elle est réduite de moitié par rapport à 2011.

On ne dénombre aucune victime chez les autres usagers : cyclistes, cyclomotoristes, conducteurs de poids lourd.

#### Répartition par tranche d'âge

La baisse de la mortalité routière est particulièrement marquée chez les 25-44 ans (3 personnes décédées contre 10 en 2015 soit - 70%)

La mortalité des 45-64 ans (4 personnes décédées dont 2 piétons) et des +65 ans (4 personnes décédées dont 2 piétons) est identique à celle observée en 2015. En 2016, une victime sur deux a plus de 45 ans (contre 38% en 2015).

Seule la catégorie des 18-24 ans affiche une hausse (3 jeunes contre 1 seulement en 2015).

Enfin, on dénombre parmi les victimes 2 enfants, âgés respectivement de 3 et 4 ans.

#### Répartition des causes

La présence d'alcool et/ou de stupéfiants est avérée dans 5 accidents mortels sur 15 (soit le tiers) un résultat en baisse par rapport à 2015, où cette présence était constatée dans 9 accidents sur 20 ( soit 45%).

Parmi les autres causes principales, on retrouve la vitesse (40%) la perte de contrôle et le défaut de maîtrise du véhicule (60%).

11 accidents mortels ayant entraîné le décès de 12 personnes sont des accidents impliquant un véhicule seul. Dans 45% de ces cas, l'alcool et/ou les stupéfiants sont en cause. Dans 40%, la cause est la perte de contrôle, souvent consécutive à une vitesse inadaptée.

Bureau de la communication interministérielle

Catherine PÉRON – catherine.peron@charente.gouv.fr – 05 45 97 62 37

Laura VALENTI – laura.valenti@charente.gouv.fr – 05 45 97 61 13

 Préfet de la Charente

 @Prefet16